

tament de l'Angleterre ou des États-Unis, est-il plausible d'espérer qu'ils préféreraient venir ici parce que nous ne formerons qu'un même peuple. Chez les nations comme chez les individus, l'intérêt immédiat et certain prévaut toujours, et comme tout ce que nous produisons ici dont les provinces du Golfe ont besoin, peut-être obtenu à meilleur marché dans ces deux pays, on ne doit pas hésiter à croire que les marchands des provinces d'en bas iront ailleurs et nous délaisseront. Cela est juste.

Si l'on poussait la bienveillance jusqu'à supposer les objets au même prix sur le marché canadien que sur ceux de l'Angleterre et des États-Unis, le coût du transport, par le chemin de fer intercolonial, décidera toujours contre nous, et plutôt de prendre notre chemin de fer, couvert pendant presque cinq mois de l'hiver d'une neige abondante, et bordé en été de vastes solitudes, d'immenses forêts, on ira aux États-Unis et en Europe par le St. Laurent en été, et Portland en hiver.

D'ailleurs si les avantages commerciaux doivent être si grande, qui nous empêche de les prendre sans la confédération en détruisant, par un traité, les entraves, si y en a, qui gênent le commerce et en établissant le libre échange de nos produits. Cependant pour nous, en supposant que le chemin de fer intercolonial se presse et soit efficace, chose impossible, nous n'en serions pas plus avancés, car le commerce prendrait alors la route du Nouveau-Brunswick, et Halifax deviendrait la ville commerciale par excellence, le grand et véritable entrepôt de la Confédération, comme l'a dit, d'ailleurs, J. A. Mc Donald, dans son discours à Halifax.

(A Continuer)

Nous lisons dans la *Gazette du commerce et de l'Industrie* de M. Duquet : "la maison de MM. Hardy et Marcotte, à la Basse-ville, et celle de MM. Trudel et Garant, sont sans contredit, les deux librairies les plus importantes et les mieux assorties de cette ville. Il y en a bien d'autres à Québec, mais il faut le reconnaître, nous ne voyons que chez Hardy et Marcotte et chez Garant et Trudel, où le public est certain d'y trouver tout ce qu'il pour rait avoir besoin dans cette ligne."

Nous ne laisserons pas passer cette réclame, sans contredire Mr. Duquet. Les excellente librairies que nous possédons ici ont certainement droit à la faveur du public, mais à des titres divers : les unes écoulent presque toutes leurs marchandises à la campagne, où elles sont très accréditées ; les autres, comme celle de M. Brousseau, ne débitent à peu près que ce qu'on appelle "fourniture de bureaux, et des livres de comptabilité ; enfin, il y en



LA SCENE SE PASSE DANS LA RUE DU PONT.

—Deux gamins se tiennent cachés derrière une porte cochère. L'un dit à l'autre : Dis donc, Pitre, voilà le grand connétable F. qui passe ; on va rire ty Pitre. Dis rien, le voilà arrêté ; il a vu le rouleau de billets de banque. Tiens, le voilà qui se penche, vite tire, la ficelle.  
—Le grand connétable. —Oh ! mes bolissons ! gare à vous si j'y vais, je vous arrête ; vous vous en souviendrez. Insulté comme ça des citoyens qui passent ! moi qui comptais déjà sur cette somme, et puis c'est que l'on se moque de moi,  
—Et il s'éloigne en maugreant.

a qui sont spécialement encouragées par le clergé de la campagne.

Mais s'il y a une librairie, dans Québec, qui réunisse toutes ces conditions, c'est bien celle que M. Matte vient d'ouvrir au No. 20, rue la Fabrique. Ce jeune homme entreprenant a fait lui-même en Europe des achats très considérables en objets d'art, en librairie et papeterie avec un soin extrême. M. Matte semble vouloir continger, par ses rapports avec la France, l'ancienne maison J. O. Crémazie, et c'est chez lui seul maintenant qu'il est possible, pour un public qui lit et qui pense, de trouver les chefs-d'œuvre de la littérature française (édités par les célèbres maisons Charpentier, Hachette et Lévy.

M. Duquet qui, dit-on, ne s'approvisionne qu'à Montréal, a fait le sacrifice de sa librairie, pour célébrer l'excellence de celles qu'il cite dans son journal. Nous lui en tiendrions compte, si nous ne connaissions pas ses tendances ultra-puffistes. Mais M. Matte, ne lui donne pas d'annonces ; il a préféré s'adresser à des journaux dont le tirage est certain et la circulation étendue, de là la réclame insidieuse que nous critiquons.

Nous conseillons, à M. Duquet de s'interdire ce genre de puff ; c'est très malsain pour un journal qui veut vivre.

Nous avons vu dans quelques journaux de New-York que la Compagnie du théâtre Français a fait "clôture définitive" c'est à dire que les représentations, dans cette ville, cesseront pendant les mois de l'été. Elle est déjà en tournée théâtrale dans le Canada et vient d'arriver à Montréal.

CAMILLE PÉLEKAN.

LA CHAMBRE.

La mort du shérif Sewell a laissé une situation qui est l'objet de bien des conjectures. On ne regarde pas de trop près à l'honneur de la position ; mais on ambitionne beaucoup le salaire de \$ 2400 qui y est attaché. Il est à peu près certain cependant que M. Alley sera l'heureux solliciteur ; mais comme on a besoin de lui en chambre, comme il pourra voter plus sûrement avec cet espoir qu'on fait luire à ces yeux, on le garde et il ne sera nommé qu'après la session. C'est toujours la même politique ministérielle.

Il se trouve en ce moment devant nos chambres un projet de loi qui devrait attirer toute l'attention de la Presse et de nos législateurs. On propose de diminuer les droits de timbre sur les lettres et de les abolir complètement sur les journaux. Inutile de dire que la suppression de cette misérable taxe sur les journaux rencontrerait l'approbation générale. Non seulement la loi actuelle est un grand obstacle au progrès de la Presse en Canada, mais par contre-coup elle tend à entraver l'éducation, elle empêche le peuple de lire, de suivre le mouvement des affaires et la conduite de ses mandataires en chambre, et permet aux hommes sans honneur, ni vergogne de tromper les populations, et les conduire par l'ignorance à leur perte.

Encore une nomination du ministère M. Didace Tassé, destitué en 1863 de ses fonctions de collecteur du revenu, de coronaire, et de greffier de la cour du comté d'Iberville, vient d'être nommé juge de paix. Bon juge que celui qui a perdu sa place pour autre chose que ce qui peut rapporter le prix d'honneur. L'ancien règne de la corruption du favoritisme ne semble-t-il pas revenir ?

Il doit y avoir ces jours-ci un vote direct de non-confiance dans le gouverne-